

L'école à journée continue (EJC) est une structure d'accueil qui permet la prise en charge de votre enfant de la 1H à la 8H en dehors du temps scolaire.

L'EJC est placée sous la direction d'une personne disposant d'une formation socio-pédagogique et les enfants sont encadrés par une équipe éducative compétente engagée par la commune.

L'EJC propose à votre enfant :
un encadrement pédagogique,
un suivi de son développement social, affectif et personnel,
des repas sains et équilibrés,
un accompagnement aux devoirs,
des activités variées et stimulantes

CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 079 536 41 08
E-mail : direction.ejc@pery-laheutte.ch

Adresse : Grand'Rue 54
2603 Péry
Dernier étage du bâtiment de l'administration communale

Site web :
pery-laheutte.ch/ecoles/ecole-a-journee-continue



ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE

PÉRY - LA HEUTTE

LES MODULES

L'offre élargie de l'EJC propose quatre modules d'accueil

Matin : 7h00 à 8h20

Petit-déjeuner

Midi : 11h40 à 13h30

Repas de midi

Après-midi 1 : 13h30 à 15h05

Activités

Après-midi 2 : 15h05 à 17h00

Goûter et devoirs

Les horaires sont à titre indicatifs, ils sont susceptibles de varier chaque année selon le besoin et le nombre d'inscriptions.

LES OFFRES DE L'EJC

Restauration

Les repas du midi sont assurés par le personnel encadrant de l'EJC. Le service traiteur "La coccinelle verte" propose des repas équilibrés et cuisinés maison. Nous les avons soigneusement sélectionnés pour leur label bio, durable et engagé pour la restauration scolaire.

Devoirs accompagnés

Les devoirs sont encadrés par les membres de l'équipe éducative. Un accompagnement de qualité est proposé en collaboration avec l'école obligatoire.

Activités

Les activités proposées à l'EJC varient entre des activités encadrées et des moments de temps libres. Les activités proposées proviennent d'une réflexion pédagogique et éducative de l'ensemble de l'équipe.

Des sorties et activités à l'extérieur de la commune sont également organisées 1 mercredi par mois.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font directement auprès de l'EJC, une fiche d'inscription est envoyée à chaque élève de l'école de Péry - La Heutte après les vacances de printemps. Le nombre de places dans les modules est limité. Les inscriptions après le début de l'année scolaire sont possibles mais sans garantie de place.

TARIF

Le tarif horaire des modules varie en fonction du revenu annuel déterminant et de la taille de la famille.

Vous pouvez calculer le coût mensuel sur le site suivant : www.erz.be.ch > Ecole obligatoire > Ecole à journée continue > émolument versé par les parents > calculateur de tarif

Les repas sont en supplément :

- Petit déjeuner : 2 frs
- Repas du midi : 9.50 frs
- Goûter : 2 frs